

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE BUCEY EN OTHE
du mardi 09 septembre 2014**

Le 9 septembre 2014, les membres du C.C.A.S. légalement convoqués se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal DESROUSSEAUX, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DESCHAMPS, Réjane MILLEY, Carmen PETIDENT.

Nicole BARD, Martine CATERINO, Pascal DESROUSSEAUX, Claude MARMIER.

Absente excusée : Sophie SIMMONET.

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

Séance ouverte à 19 h 30.

1/ Organisation du goûter-loto du 4 octobre.

En ce qui concerne le matériel propre au jeu de loto (cartes, etc...), celui-ci nous sera aimablement prêté par le Comité des Fêtes de Neuville-sur-Vanne.

Nous prévoyons des lots « gourmands » (chocolats par exemple) qui seront attribués à chacun, en remettant simplement un lot un peu plus important aux heureux gagnants.

Pour le goûter, nous préparerons des pâtisseries « maison » comme à l'habitude, accompagnées d'une « soupe othéenne ».

La décoration de la salle des animations, où se tiendra cette petite réception, se fera le matin du même jour.

Les invitations seront distribuées par Lucette Berost, réponses souhaitées avant le 25 septembre.

2/ Préparation des colis de Noël.

La question se pose de savoir si l'on poursuit la tradition en distribuant comme chaque année des colis à chaque personne y ayant droit, ou bien de varier en inventant d'autres réjouissances.

Devant la satisfaction exprimée par nos aînés les années précédentes, nous décidons donc de continuer à leur offrir des colis.

Le fournisseur contacté pour Noël dernier ayant remporté un grand succès, nous lui confierons à nouveau le menu à établir pour cette année.

3/ Réflexion sur le calendrier 2015.

Pour l'instant rien de précis ne se profile à l'horizon de la nouvelle année, si ce n'est que la galette des Rois ayant beaucoup plu, nous ne manquerons pas de recommencer cette année !

La date est fixée, sauf contretemps, au dimanche 25 janvier.

4/ Questions diverses.

Mr le Maire évoque le cas de deux habitants de Bucey ayant rencontré dernièrement quelques difficultés financières ou personnelles, et nous en donne des nouvelles récentes.

La séance est levée à 22 h 15.